

DEFIS DE GOUVERNANCE DES RADIOS COMMUNAUTAIRES IVOIRIENNES DU GBEKE ET IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO- ECONOMIQUE

Tahirou KONÉ

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

ktabiroo@yahoo.fr

Boni Hyacinthe KPANGBA

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

bonihyacinthe@gmail.com

Résumé

Les radios communautaires en Côte d'Ivoire jouent un rôle fondamental dans la promotion de l'harmonie sociale et le développement local, surtout dans la région du Gbéké, un territoire marqué par des conflits passés. Cet article explore les défis de gouvernance auxquels ces radios font face, notamment le recrutement et la formation de personnel compétent, l'acquisition d'équipements modernes et le respect des normes établies par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA). Utilisant une approche qualitative basée sur des entretiens et une analyse documentaire, cette étude montre comment ces radios, malgré leurs contraintes financières et logistiques, réussissent à renforcer le lien social et à favoriser l'inclusion économique locale. Les résultats soulignent l'importance de ces médias comme vecteurs d'information, de sensibilisation et d'initiatives socio-économiques au service des jeunes et des groupes marginalisés. Les conclusions mettent en évidence la nécessité de renforcer le soutien institutionnel et financier aux radios communautaires pour maximiser leur impact dans la consolidation de l'unité sociale et le développement de la région.

Mots clés : *Gouvernance, cohésion sociale, radios communautaires, développement local, région du Gbéké.*

Abstract

Community radios in Côte d'Ivoire play a fundamental role in promoting social harmony and local development, especially in the Gbéké region, a territory marked by past conflicts. This article explores the governance challenges these radio stations face, including the recruitment and training of competent staff, the acquisition of modern equipment and compliance with the standards established by the High Authority for Audiovisual Communication (HACA). Using a qualitative approach based on interviews and documentary analysis, this study shows how these radio stations, despite their financial and logistical constraints, succeed in strengthening social ties and promoting local economic inclusion. The results highlight the importance of these media as vectors of information, awareness and socio-economic initiatives serving young people and marginalized groups. The conclusions highlight the need to strengthen institutional and financial support for community radios to maximize their impact in the consolidation of social unity and the development of the region.

Key words: *Governance, social cohesion, community radios, local development, Gbêkê region.*

Introduction

La Côte d'Ivoire a été marquée par une violente crise militaro-politique qui a consacré la partition du pays durant deux décennies (2002-2011). La rébellion armée des Forces Nouvelles qui contrôlait la deuxième moitié du pays (centre-nord) a établi son quartier général dans la ville de Bouaké, chef-lieu de la région du Gbêkê. Plus de quatorze années après la fin de la crise, la région du Gbêkê, jadis fief de la contestation politique et militaire, avec le retour à la normalité retrouve progressivement le lustre d'un antan qu'il n'aurait jamais dû perdre. Selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2021), cette région compte 1 352 900 habitants, avec une forte communauté étrangère venue principalement des pays de la sous-région. La région est subdivisée en 4 départements, Bouaké (chef-lieu), Béoumi, Sakassou et Botro. Elle est située au centre de la Côte d'Ivoire, à environ 350 km d'Abidjan, la capitale économique.

Si l'on peut dire que la diversité culturelle de la région constitue un atout majeur pour son développement socioéconomique, il reste que la cohésion sociale et le vivre-ensemble demeurent encore fragiles.

Aussi, faut-il rappeler que certains médias ivoiriens ont été accusés d'avoir contribué à saper les fondements de la cohésion sociale lors de la survenue de la crise de 2002. En effet, certains propos provocateurs et même particulièrement violents ont pu trouver les meilleurs relais et des tribunes dans les médias, qui ont une grande capacité d'amplification. « La table ronde condamne les incitations à la haine et à la xénophobie qui ont été propagées par certains médias », peut-on lire au chapitre V des Accords de Linas-Marcoussis.

Toutefois, après cette période difficile pour les populations ivoiriennes, les autorités politiques ainsi que les acteurs civils et médiatiques ont mis en place des cadres législatifs et normatifs en vue de promouvoir des médias professionnels et responsables, dont les pratiques s'inscrivent dans le respect des règles éthiques et déontologiques du métier de journaliste.

Dans des travaux antérieurs (Koné, 2018), nous avons analysé la contribution des « Radios de Dieu » (radios confessionnelles) dans la dynamique de cristallisation des valeurs dans la Côte d'Ivoire. La présente

étude s'intéresse aux radios communautaires de la région du Gbêkè, dont la gouvernance, en conformité avec le cahier des charges édicté par l'instance de régulation (HACA), devrait aboutir à la consolidation de la cohésion sociale et au développement local.

Selon la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), au 31 décembre 2023, le paysage audiovisuel en Côte d'Ivoire compte 297 radios autorisées, toutes catégories confondues, émettant en modulation de fréquence, dont 3 de service public, une institutionnelle, 5 radios non nationales, 7 radios privées commerciales et 281 radios privées non commerciales. Par radios communautaires, nous entendons dans ce travail les radios privées non commerciales, qui désignent « les radios à but non lucratif, de type associatif ou communautaire. » La loi de 2022 sur la communication audiovisuelle leur accorde la possibilité de recourir à la publicité pour une part de leurs ressources n'excédant pas 25% de leur budget.

Au nombre de celles-ci, nous avons les radios écoles (10), les radios de proximité (239), les radios rurales locales (7) et les radios confessionnelles (25). Les radios de proximité, les radios écoles et les radios confessionnelles jouent un rôle important dans la vie et l'animation des communautés en diffusant des informations locales à travers la promotion de la culture régionale et religieuse et en servant d'interface pour les échanges communautaires.

Le succès des programmes culturels de la radio a contribué à faire de celle-ci « une source, un robinet de culture ouvert à volonté dans chaque cellule privée de la masse sociale, et contribuant par là à la cohésion de celle-ci dans la connaissance du monde extérieur » (Moles, 1971 : 650). Le lien social qui permet aux hommes de vivre ensemble est le fondement de la cohésion sociale. C'est pourquoi il nous semble pertinent d'analyser la gouvernance des radios non commerciales, essentielles pour le dynamisme et la cohésion sociale des régions.

Au-delà de leur fonction de consolidation de la cohésion sociale, les radios de proximité contribuent également à l'autonomisation des jeunes, jouant un rôle clé dans la dynamique de développement amorcée par la Côte d'Ivoire. En effet, depuis 2023, le gouvernement ivoirien s'est engagé à faire face au problème d'emploi des jeunes ivoiriens à travers des programmes, des projets et des formations. Dès lors, les radios de proximité sont des canaux essentiels pour informer, motiver et engager

les jeunes dans les initiatives socio-économiques locales, en particulier dans un contexte où la mobilisation des jeunes est indispensable.

Dans cette perspective, la HACA procède au monitoring et au contrôle de leurs programmes à travers la solution HMS, qui rapatrie en temps réel les contenus sur sa plateforme dédiée. Cependant, la nécessité de se conformer au cadre normatif visant leur régulation se heurte à d'importants défis, tels que le manque de formation et de personnel qualifié, la qualité des équipements, les bonnes pratiques de gestion et le traitement salarial des agents.

Ainsi, une question se pose : comment la gouvernance des radios communautaires dans la région du Gbêkê peut-elle contribuer à la consolidation de la cohésion sociale et au développement local, malgré les défis liés à leur fonctionnement et à leur régulation ?

Cette problématique s'inscrit dans un cadre pertinent, car les radios communautaires apparaissent comme des outils stratégiques pour la reconstruction sociale et économique d'un pays encore marqué par des années de conflits. En interrogeant leurs mécanismes de régulation, leurs pratiques de gouvernance et leur impact sur la cohésion sociale, cette étude vise à identifier les leviers nécessaires pour renforcer leur rôle dans la stabilisation et le développement durable des communautés locales.

1- Considérations théoriques et méthodologiques

Le terme de « radio » est quelque peu ambigu (Eck, 2006) car il désigne à la fois : une technique de transmission, effectuée par voie hertzienne, appelée au début du 20^{ème} siècle « TSF » (Téléphonie ou Télégraphie Sans Fil) ; la diffusion univoque de messages à destination d'un public anonyme (la « radiodiffusion » proprement dite) ; les entreprises publiques et/ou privées responsables dans un cadre plus ou moins libéral de la production et de la diffusion d'émissions (« stations et programmes de radio ») ; un objet domestique (le récepteur, « poste radio ») et une pratique culturelle (« l'écoute de la radio ») (Eck, 2009 : 54).

Les travaux sur la sociologie des médias de masse consacrés notamment à la presse grand public, à la télévision et à la radio sont à la fois nombreux et d'une grande diversité (Balle, 2007 ; Katz, Lazarsfeld, 2008 ; Rieffel, 2005). Par exemple, autour de P. Lazarsfeld, E. Katz et R. K. Merton, des chercheurs ont développé des méthodologies permettant de saisir certains effets des médias. C'est ainsi que les résultats de leurs recherches

s'organisent autour de deux notions, « les effets limités » des médias et la « communication à deux étages » (Lazar, 1990). Plus loin, la notion de « two-step flow of communication » est réinterprétée par la théorie fonctionnaliste dans l'analyse des fonctions que remplissent les médias dans la société. Les leaders d'opinion jouent ainsi un rôle crucial dans la surveillance de l'environnement, en assurant la circulation des énoncés médiatiques dans l'ensemble du corps social (Beuscart, Parasie, 2009).

Par ailleurs, avec la théorie de la mise à l'agenda (agenda setting) qui énonce selon la formule consacrée que « les médias ne nous disent pas ce qu'il faut penser, mais nous disent à quoi il faut penser », M. McCombs et D. Shaw (1972) relèvent que les médias opèrent comme un filtre en mettant certains événements et individus particulièrement en lumière (ils les « mettent à l'agenda »), et que ce filtre déformant influe sur les représentations de l'importance respective des phénomènes. Par la suite, le cadre théorique de l'étude de la réception a été développé par S. Hall (1994) qui souligne le fait que la réception est un processus actif, au cours duquel le public met en œuvre un « code » pour interpréter le message, et ce code n'est pas nécessairement convergent avec celui de l'émetteur ; les messages peuvent ainsi être retravaillés par des codes différents voire opposés de ceux de l'émetteur. Toutefois, il est à noter que d'autres analystes ont souligné que l'accroissement du nombre de stations de radios et de chaînes de télévision remettait en cause le modèle des médias de masse en faisant correspondre à chaque média des publics à la fois plus restreints et plus homogènes (Beuscart, Parasie, 2009).

Spécifiquement, sur la place et le rôle de la radio en Afrique, S. Capitant (2008) note qu'elle est le média le plus important en Afrique de l'Ouest dans la mesure où c'est un média carrefour entre les populations du fait de son accessibilité. Aussi, souligne-t-elle que cette accessibilité se situe à 3 niveaux. D'abord, le niveau de l'accessibilité territoriale qui indique des possibilités matérielles d'accès à un média en faisant allusion à la presse écrite difficilement accessible aux populations vivant loin des capitales. Ensuite, le niveau culturel qui désigne le capital social nécessaire à un individu pour user d'un média. Et la radio est accessible à tous par l'usage des langues et surtout grâce à l'oralité. Enfin, l'accessibilité économique en ce sens que la radio est le média accessible à moindre coût et peut être capté sans électricité. Par exemple, la radio transcende d'autres médias comme la presse écrite à travers la revue de la presse.

Abordant les différents rôles et l'évolution de la radio en Afrique, A.-J. Tudesq (2002) indique que la radio a largement pénétré les campagnes au point où elle parle aux ruraux dans leur langue et leur donne l'accès au micro. De plus, poursuit-il, la radio est utilisée comme un instrument d'éducation populaire et de communication sociale dans les radios de proximité puisqu'elle est un moyen d'information rapide et de distraction.

En Afrique, la radio se présente comme un outil important dans les processus de développement. Dans cette perspective, E. Damome (2006) précise que depuis son avènement en Afrique, elle reste le médium le plus répandu mais aussi le mieux adapté aux réalités socioculturelles africaines.

L'approche méthodologique de l'étude, essentiellement qualitative, s'appuie sur un corpus de 11 radios locales dans la région de Gbêkê dont Bouaké, la deuxième ville du pays, est le chef-lieu dans le centre de la Côte d'Ivoire : Radio Phenix, Radio Al Firdaws, Radio Le Pas Vert-Afotobo, Radio Bandaman FM, Radio Goly Dandy-Béoumi, Radio de l'Alliance Chrétienne, Radio Bouaké FM, Radio Savannah FM, Radio Saphir, Radio Alliance FM, Radio les Ondes de Bouaké-La Neuve.

Ainsi l'analyse repose, d'une part sur le rapport de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) sur la visite aux radios privées non commerciales de la région du Gbêkê du 29 mai au 02 juin 2024. Les médias audiovisuels, et particulièrement les radios, occupent une place importante dans le quotidien des populations ivoiriennes et restent en dépit des évolutions et/ou mutations technologiques, des acteurs majeurs dans la diffusion de l'information, la formation de l'opinion et la promotion de la diversité culturelle.

C'est pourquoi, la HACA mène régulièrement des actions de proximité notamment, des activités de sensibilisation, des sessions de formation et des visites de radio. Dans cette perspective, l'instance de régulation entend s'imprégner des conditions d'exploitation de ces radios et s'assurer de leur conformité avec la réglementation en vigueur. Aussi, la démarche vise-t-elle à connaître les conditions de travail des agents, à vérifier les aspects techniques de gestion, à identifier les besoins de formation et surtout à rappeler les dispositions du cahier des charges et la réglementation en vigueur.

D'autre part, dans le cadre de notre cours intitulé « Pratiques télévisuelles et radiophoniques » en Licence 3 au Département des Sciences du

Langage et de la Communication (Université Alassane Ouattara, Bouaké), nous avons constitué 5 groupes de 4 étudiants pour mener du 15 au 17 juin 2024 à travers la technique d'enquête en face-à-face des entretiens avec les responsables des radios communautaires identifiées dans le corpus de l'étude sur les thématiques d'intérêt comme la cohésion sociale et le développement local.

D'autre part, des entretiens formels et informels auprès de la HACA à Abidjan et de l'Union des Radios de Gbêkê (URG) à Bouaké en juillet 2024, la recherche documentaire ainsi que l'analyse de contenu de certains programmes ont fourni le matériau d'enquête exploité dans ce travail.

2- Radios communautaires du Gbêkê dans le paysage des radiodiffusions en Côte d'Ivoire

Au 31 décembre 2023, le paysage audiovisuel compte deux cent quatre-vingt-dix-sept (297) radios autorisées, toutes catégories confondues, émettant en Modulation de Fréquence (FM). Nous avons les radiodiffusions sonores de service public. Les radiodiffusions sonores de service public sont des organismes de communication audiovisuelle qui ont vocation à accomplir dans l'intérêt général, des missions de service public. Elles sont au nombre de 3 : Radio Côte d'Ivoire, Fréquence 2 et Radio Bouaké.

La radiodiffusion sonore institutionnelle : la Radio de la Paix. Le paysage audiovisuel ivoirien compte une seule radio institutionnelle, exploitée par la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix. Suite au protocole d'accord conclu le 1er mars 2017 entre l'Organisation des Nations Unies, le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix, la Radio ONUCI FM a été transférée à l'État de Côte d'Ivoire, à la fin de la mission de l'ONU CI.

Le gouvernement a exprimé la nécessité de mettre en place une nouvelle station de radio afin de contribuer à la promotion d'une paix durable, de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale après le départ de l'ONU CI. La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix a reçu en concession cette radio et l'exploite depuis mars 2017 sous la dénomination de Radio de la Paix. À Abidjan, elle émet sur la

fréquence 96.0 mhz et dispose de 23 autres fréquences relais, assignées par la HACA.

Par ailleurs, nous avons les radiodiffusions sonores non nationales. Des stations de radiodiffusion sonore de droit étranger, autorisées sous l'appellation de « services de radiodiffusion non nationaux » ainsi qu'il ressort de dispositions de l'article 104 de la loi du 27 décembre 2017, font partie du paysage radiophonique ivoirien. Elles sont au nombre de 5 : BBC (British Broadcasting Corporation), RFI (Radio France Internationale), VOA (Voice Of America), Medi 1 (Radio Méditerranée Internationale 1) et Africa Radio.

D'un côté, nous retrouvons les radiodiffusions sonores privées commerciales. Elles sont à but lucratif et tirent l'essentiel de leurs ressources de la publicité. Ces radios sont détenues par des personnes morales de droit privé ivoirien et ont vocation à s'étendre sur tout le territoire national. Le paysage audiovisuel comprend 7 radios privées commerciales : Radio Jam FM, Radio Nostalgie, Vibe Radio, Trace FM, Hit Radio, Radio Jeunes et One Radio.

De l'autre côté, nous avons les radiodiffusions sonores privées non commerciales. L'on dénombre 281 radios privées non commerciales. Ces radios sont à but non lucratif, de type associatif ou communautaire. L'article 98 de la loi du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la Communication Audiovisuelle telle que modifiée par la loi n° 2022-979 du 20 décembre 2022 leur a accordé la possibilité de recourir à la publicité pour une part de leurs ressources n'excédant pas 25% de leur budget.

Dans cette catégorie, nous avons d'abord, les radios écoles qui ont une vocation pédagogique et interviennent principalement dans le domaine de la formation aux métiers de la communication. Leur rayon de couverture n'excède pas cinq (5) kilomètres. Elles sont au nombre de 10. Ensuite, les radios de proximité visent dans leurs programmes l'information et l'animation locales, le développement culturel et l'éducation permanente. Leur zone de couverture se limite à la localité ou à la commune dans laquelle elles sont implantées, avec un rayon n'excédant pas 10 kilomètres. Elles sont au nombre de 239 réparties comme suit : radios de proximité exploitées par les Conseils Régionaux (21), radios de proximité exploitées par les mairies (89), radios de proximité exploitées par les Districts Autonomes (2) et radios de proximité exploitées par les associations (127).

Puis, les radios rurales locales, créées par l'Etat de Côte d'Ivoire en 1995, ont vocation à accompagner les initiatives et activités de développement socio-économiques au niveau local. Elles couvrent un rayon de 80 kilomètres et sont au nombre de 7.

Enfin, les radios confessionnelles sont des radios privées non commerciales qui appartiennent à des communautés religieuses et dont le contenu des programmes est spécifiquement religieux. Elles sont au nombre de 25.

Dans la région de Gbêkê, les radios locales au nombre de 22 dont 11 à Bouaké et 11 hors de la commune sont organisées au sein de l'Union des Radios de Gbêkê (URG). Et, dans notre travail, 11 d'entre elle constitue notre matériau d'analyse.

L'état des lieux des radios communautaires dans le Gbêkê présente en général des similitudes d'une radio à une autre même si l'on peut constater certaines réalités différentes au niveau des besoins en équipements techniques et en renforcement des compétences des agents. La Radio Phenix dispose d'une équipe constituée de 12 personnes dont 6 femmes (agents et stagiaires y comprises). Le directeur de la radio indique qu'elle s'est donnée pour mission de diffuser les informations locales et des programmes culturels tout en s'engageant à promouvoir la culture locale. Elle a su ainsi établir une relation de confiance et une proximité avec ses auditeurs. Au niveau de la Radio Le Pas Vert-Afotobo, c'est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) dédiée à la protection de l'environnement qui suscite la création de la radio comme un outil essentiel pour promouvoir ses activités de sensibilisation et de développement durable. Quant à M. Siméon Koffi, directeur de Radio Bandaman FM, il explique le contexte de la création de la radio suite à la crise intercommunautaire survenue les 15 et 16 mai 2018 à Béoumi.

La radio Goly Dandy-Béoumi a été créée en 1998. Elle entend jouer un rôle important dans la vie quotidienne des populations locales en diffusant des programmes d'information, d'éducation et de divertissement. L'historique de la Radio Alliance Chrétienne présenté par le Révérend Kanga révèle sa création après la destruction de la radio Elwa de Monrovia pendant la guerre du Libéria. C'est ainsi que les pays de l'Afrique de l'Ouest ont alors émis le vœu d'avoir leur propre radio. Le Directeur de la radio, M. Daniel Kéïta, également Révérend, ajoute que la radio est bien organisée, bien équipée et dispose de 2 journalistes professionnels. La Radio Bouaké FM qui célébrera bientôt son premier

anniversaire et prévoit un déménagement imminent dans le nouveau bâtiment de la mairie opère avec une équipe de 13 personnes permanentes, dont 8 femmes, sur un total de 24 employés. La station compte 2 journalistes professionnels mais fait face à une couverture limitée de la commune, le site actuel étant situé dans une cuvette.

La cible principale de la Radio Savannah FM est la jeunesse à qui elle offre une variété de programmes dynamiques et éducatifs. La station s'est notamment distinguée par ses émissions de sensibilisation sur des sujets cruciaux comme la sécurité routière et le civisme, contribuant ainsi significativement à la prise de conscience de la jeune population. La radio collabore avec plusieurs partenaires pour enrichir ses programmes, notamment la Croix-Rouge qui l'accompagne dans la mise en place de programmes de santé. Elle compte 1 journaliste professionnel au sein de son équipe. La radio Saphir dispose, quant à elle, de plusieurs installations modernes dont une salle de production bien équipée, une salle de rédaction fonctionnelle et un studio moderne abritant les équipements nécessaires pour la radio filmée. M. Karamoko Bamba son Directeur Général précise que l'équipe de la radio est composée de jeunes animateurs continuellement encadrés pour améliorer leurs compétences. En ce qui concerne la Radio Alliance FM, il faut dire qu'elle est dédiée principalement aux jeunes, avec une programmation spécialement conçue pour répondre à leurs besoins et leurs intérêts. La radio est en partenariat avec l'Agence Emploi Jeunes qui lui fournit régulièrement des stagiaires pour des formations pratiques aux métiers de la communication.

À l'Université Alassane Ouattara, la radio école, les Ondes de Bouaké-La-Neuve, permet aux étudiants de passer de la théorie à la pratique dans les métiers des médias. Elle a pour mission d'éduquer et de divertir la communauté universitaire et la population. Toutefois, le Président de l'Université reconnaît que la radio n'a pas encore signé de convention avec la HACCA et n'est pas parvenue à payer les frais d'autorisation et les redevances annuelles. Les programmes de la radio sont dominés par des émissions pédagogiques. Elle diffuse également des émissions en langues étrangères telles que l'anglais, l'allemand et l'espagnol. La radio dispose de studios d'enregistrement et de techniques aux standards des grandes radios commerciales.

Tableau 1 : Typologies des radios locales dans la région du Gbêkê

| N° | Radios | Typologies | Responsables |
|----|--------------------------------------|-----------------------|--|
| 01 | Radio Phénix | Radio de proximité | Tidiane Traoré |
| 02 | Radio Al Firdaws | Radio professionnelle | Issa Kourouma |
| 03 | Radio Le Pas Vert-Afotobo | Radio de proximité | M. Boni |
| 04 | Radio Bandaman FM | Radio de proximité | Siméon Koffi |
| 05 | Radio Goly Dandy-Béoumi | Radio de proximité | Samuel Yao |
| 06 | Radio de l'Alliance Chrétienne (RAC) | Radio professionnelle | Daniel Kéïta |
| 07 | Radio Bouaké FM | Radio de proximité | Le Maire de la commune de Bouaké |
| 08 | Radio Savannah FM | Radio de proximité | Idriss Comara Directeur adjoint |
| 09 | Radio Saphir | Radio de proximité | Karamoko Bamba |
| 10 | Radio Alliance FM | Radio de proximité | Alex Yao |
| 11 | Radio Les Ondes de Bouaké-La-Neuve | Radio école | Le Président de l'Université Alassane Ouattara, Bouaké |

Source : Notre enquête

La mission de ces radios communautaires peut varier d'une radio à une autre en tenant compte de leurs spécificités. En effet, au niveau de la problématique liée à la jeunesse, les radios locales facilitent l'accès des jeunes aux informations sur les opportunités économiques, les formations professionnelles et les initiatives locales. Elles jouent ainsi un rôle de poids dans leur autonomisation en promouvant l'inclusion socio-économique et en participant à la construction d'une jeunesse informée, capable de contribuer activement au développement de la région du Gbêkê.

Par contre, les nombreux défis visant la qualité et le professionnalisme de leurs productions constituent encore des freins à leur implication réelle dans le renforcement de la cohésion sociale et le soutien aux initiatives de développement local.

3- Défis de la gouvernance et/ou la régulation des radios locales du Gbêkê

Le 24 janvier 2024, le premier responsable de l'Union des Radios de Gbêkê (URG) a plaidé auprès des autorités administratives et politiques pour qu'elles assistent ces radios en proie à plusieurs difficultés. Ces radios sont pour la plupart financées sur fonds propres et ne bénéficient d'aucune subvention. Cette réalité rend difficile le travail de terrain nécessaire à la recherche, la collecte et la diffusion de l'information auprès des populations.

Par ailleurs, le 31 juillet 2024, l'Union des Journalistes de Bouaké (UJB) a organisé à l'Université Alassane Ouattara un séminaire de renforcement des capacités sur l'écriture radiophonique destiné aux journalistes et aux animateurs des radios de proximité de la région de Gbêkê. Cette formation sur les techniques spécifiques de l'écriture radiophonique a mis l'accent sur le style utilisé en radio, le « style parlé » à travers des genres journalistiques comme le compte rendu, l'interview, le dossier, l'enquête, la brève, la chronique et la critique.

Par exemple, le directeur de la radio Al Firdaws exprime ses préoccupations concernant le manque de subvention et de financement, « la radio fonctionne principalement grâce aux donations de la communauté. Nous faisons face à des défis financiers importants qui limitent notre capacité à offrir des programmes de qualité et à couvrir les frais opérationnels ». Un autre point évoqué est la concurrence déloyale exercée par des médias non officiels à travers des décodeurs illégaux. Ces médias diffusent des contenus non réglementés, mettant en danger l'intégrité et la cohésion de la communauté musulmane. Sur ce point, le directeur de la Radio Al Firdaws prévient sur les risques d'endoctrinement des auditeurs par la diffusion de messages ne respectant pas les normes éthiques et légales.

Au nombre des difficultés, Monsieur Tidiane Traoré, directeur de la radio Phénix, affirme que sa radio peine à mobiliser des financements suffisants pour ses activités quotidiennes, en plus des obstacles rencontrés pour attirer des annonceurs. Ainsi, pour diversifier ses sources de revenus et attirer un public plus large, « notre souhait est de passer à la radio filmée. Cette transition permettra à la Radio Phénix de

diffuser ses émissions en format vidéo pour plus d'audience et pour se donner de nouvelles opportunités en termes de publicités ».

Dans le même registre, M. Samuel Yao, le directeur de la Radio Goly Dandy de Béoumi regrette que les messages publicitaires ne se limitent qu'aux communiqués des parents et non des entreprises, ce qui limite considérablement les ressources financières de la radio, « j'ai dû solliciter l'aide de particuliers pour le règlement des charges quotidiennes de fonctionnement ». Pour sa part, M Karamoko Bamba, le directeur de la Radio Saphir, dénonce le coût élevé de l'électricité et les coupures intempestives qui causent très souvent des dégâts matériels. Pour y remédier, envisage-t-il, « de mettre en place une source d'énergie alternative dans les prochains mois ».

À titre illustratif, nous reprenons l'exemple des charges détaillées d'une radio communautaire tel que présenté dans l'étude de M. Siaudeau (2014) sur le rôle des médias communautaires dans la stabilisation des régions de post-crise en Afrique, notamment celles de l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Le budget minimum annuel de dépenses pour le fonctionnement sans compter la rémunération des équipes et les équipements est approximativement de 3,5 millions de FCFA.

Tableau 2 : Exemple de budget d'une radio locale en Côte d'Ivoire

| |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Redevance annuelle de 3 millions de FCFA (4 600 €) à la HACA pour utiliser la fréquence FM ; |
| <ul style="list-style-type: none"> • Droits d'auteur au comité de gestion et la direction générale du Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (Burida), soit 100 000 FCFA (150 €) pour toutes les radios de proximité situées en dehors d'Abidjan ; |
| <ul style="list-style-type: none"> • Cotisation pour être membre d'une association de radio de proximité, soit 60 000 FCFA par an pour être membre de l'URPCI ; |
| <ul style="list-style-type: none"> • Électricité : cette charge dépend des réalités de chaque radio; |
| <ul style="list-style-type: none"> • Loyer : cette charge dépend des réalités de chaque radio ; |
| <ul style="list-style-type: none"> • Équipement: les radios opèrent généralement avec un matériel très réduit. Par exemple, si l'antenne émettrice d'une radio est endommagée, il faudrait changer le pylône et les haubans. La radio n'a pas les fonds pour ces investissements. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Ressources Humaines : le personnel de la radio est rarement rémunéré ; d'ailleurs les contrats n'existent pas, ils sont tacites. Quand le directeur le peut, il décide de donner un petit subside « <i>per diem</i> » aux employés. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Moyens de communication : les radios sont également isolées en raison du manque de moyens pour payer les transports et la communication. Les communications par téléphone mobile coûtent cher, le téléphone fixe n'existe pas. L'accès à Internet est trop onéreux pour les équipes radio. |

Source : Siaudeau (2014)

Face à ces différentes réalités, l'une des pistes de réponse est le soutien

technique et financier de l'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM) dont la mission est de soutenir et d'accompagner les entreprises du secteur des médias privés. Avec la création de l'ASDM après la dissolution du Fonds de Soutien et de Développement de la Presse (FSDP) en 2022, l'aide publique aux médias ivoiriens s'étend à tous les intervenants des secteurs de la presse imprimée, de la communication audiovisuelle et du numérique ainsi que ceux qu'à ceux du secteur de la chaîne de production de l'information, soit à l'ensemble de la chaîne des valeurs du secteur de la presse et des médias.

Une autre voie est la recherche des subventions disponibles pour les médias locaux et l'établissement de partenariats avec des organisations locales et internationales. Pour augmenter les revenus publicitaires, les radios communautaires peuvent s'inscrire dans le développement de stratégies publicitaires innovantes et l'exploration de nouvelles technologies pour attirer les annonceurs.

Il n'empêche que la HACA s'investisse pleinement dans la lutte contre les pratiques illégales des médias non officiels et soutiennent les efforts dans la recherche de financements.

En outre, dans une ambition d'enrichir l'offre informationnelle, les radios locales de la région de Gbêkê peuvent se rapprocher de l'Union des Radios de Proximités de Côte d'Ivoire (URPCI) pour bénéficier du projet SYNERGIE qui leur permet d'accéder à la base de données de programmes d'émission pour étoffer la grille des programmes. Elles ont également la possibilité de synchroniser des programmes de certaines chaînes de radios sous conditions.

Le monitoring des radios communautaires de Bouaké laisse apparaître la nécessité pour ces dernières de se conformer à la législation en vigueur, notamment en signant la convention d'exploitation avec la HACA et en s'acquittant des frais correspondants.

Un autre aspect important sur le professionnalisme, la responsabilité dans le traitement de l'information et de l'éthique est la formation continue et le renforcement des compétences pour le personnel afin de rester compétitif. En effet, la nécessité de la formation des agents de la radio pour atteindre un haut niveau de professionnalisme et garantir ainsi des productions de qualité sur les enjeux de la cohésion sociale et du développement local est un chantier important pour le respect scrupuleux des règles régissant la communication audiovisuelle.

C'est pourquoi, la responsabilité exemplaire dans le traitement de l'information doit rester une valeur qui guide véritablement les pratiques des journalistes. Et, c'est justement cette exigence de professionnalisme qui fonde l'analyse de F. Barbey et M. Zio, « l'amélioration des pratiques professionnelles des journalistes ivoiriens et la prise de conscience de leurs responsabilités morales et éthiques ne peuvent pas se passer de la contribution d'un débat public permanent » (Barbey, Zio, 2015 : 122).

Conclusion

La Côte d'Ivoire est résolument engagée sur le chemin de la stabilité et de la paix depuis de nombreuses années. Si l'on note que certaines critiques ont mis en lumière « le potentiel des radios de proximité en matière d'influence politique », l'on s'empresse de souligner que ces mêmes critiques ont révélé que « la place qu'elles occupent au cœur des communautés peut permettre d'amplifier le dialogue social » (Siaudeau, 2014 : 11). En revanche, il nous semble pertinent de préciser que selon le rapport publié par Electoral Reform International Service (ERIS, 2011), les radios de proximité n'ont majoritairement pas incité à la violence. Au contraire, certaines d'entre elles ont été les victimes des attaques des groupes armés qui leur reprochaient d'être des outils de propagande (IMS, 2012). Aussi, faut-il rappeler que selon l'UNESCO, une station de radio communautaire « appartient à une organisation sans but lucratif qui la contrôle et dont la structure stipule que l'adhésion, la gestion, l'exploitation et les programmes sont essentiellement assurés par l'ensemble des membres de la communauté. Sa programmation doit favoriser l'accès ainsi que la participation aux activités de la communauté et refléter les besoins et les intérêts particuliers du public auquel elle est destinée ».

De plus, vu que l'autonomisation des jeunes demeure un enjeu central dans la dynamique de développement de la Côte d'Ivoire, il importe de souligner que les radios de proximité jouent un rôle significatif. Les radios de proximité agissent comme un vecteur de sensibilisation et de mobilisation en diffusant des programmes dédiés à l'entrepreneuriat, à l'éducation civique et aux droits des jeunes. Ces initiatives permettent aux jeunes de s'engager dans des projets locaux et de devenir des acteurs du développement de leur communauté, contribuant ainsi à la durabilité des efforts de reconstruction nationale. C'est donc à juste titre que la HACA,

dans le cadre de sa mission de gouvernance et/ou de régulation de la communication audiovisuelle, s'assure en permanence que ces radios jouent convenablement leur rôle en offrant un service de qualité dans des conditions d'exploitation conformes aux exigences de leur cahier des charges. Il faut sans doute dire que depuis la crise postélectorale de 2011, la cohésion sociale demeure un sujet préoccupant tant pour les autorités politiques que pour l'ensemble des populations vivant en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, dans la perspective de renforcer la paix sociale, les médias et particulièrement les radios communautaires sont constamment sollicités dans le processus de consolidation d'un climat de paix sociale et surtout en tant qu'acteurs au processus de retour à la paix et de développement local.

Au total, s'il est à regretter le rôle de certains médias dans les conflits (Frère, 2005) dans certains contextes dans les Afriques, il est urgent que des sessions de formation, les aides publiques ainsi que des partenariats techniques et financiers soutiennent efficacement les radios communautaires de la région du Gbêkê dans leur mission de préservation d'un environnement apaisé. Surtout que de nouveaux enjeux de régulation apparaissent avec l'avènement de la radio filmée et la création de web radio à l'ère des technologies numériques.

Il est donc impératif d'insister clairement sur la portée sociale et utilitaire de cette étude. Celle-ci s'inscrit dans un besoin urgent de mettre en lumière l'impact significatif des radios communautaires dans le processus de consolidation de la paix et du développement local. Ces médias locaux, en raison de leur proximité avec les populations, peuvent jouer un rôle essentiel dans la construction d'une société plus cohésive et plus solidaire. Leur accompagnement et leur soutien dans un cadre technique et financier structuré sont essentiels pour qu'elles continuent de remplir ce rôle d'acteurs du développement local et de la paix sociale.

Références bibliographiques

Balle François (2007), *Médias et sociétés*, Paris, Éditions Montchrestien, 13e édition.

Barbey François et Zio Moussa (2015), *Du journalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.

- Beuscart Jean-Samuel et Parasie Sylvain** (2009), « Sociologie des médias de masse », in Leteinturier Claire et Le Champion Régis (dir.), *Médias, information et communication*, Paris, Ellipses, pp. 89-103.
- Capitant Sophie** (2008), « La radio en Afrique de l'Ouest, « un média carrefour » sous-estimé ? L'exemple du Burkina Faso », *Lavoisier*, n° 150, pp. 189-217.
- Damome Emmanuel** (2006), « Le développement des recherches sur la radio en Afrique », *Recherches en communication*, vol. 26, pp. 81-92.
- Eck Hervé** (2009), « La radio des années 1920 aux années 2000 », in Leteinturier Claire et Le Champion Régis (dir.), *Médias, information et communication*, Paris, Ellipses, pp. 54-65.
- Eck Hervé** (2006), « La radiodiffusion dans l'entre-deux-guerres : l'invention d'une culture médiatique singulière », in Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François et Valloton François (dir.), *Culture de masse et culture médiatique en Europe et dans les Amériques (1860-1940)*, Paris, PUF.
- ERIS** (2011), *The Role of Community Radio Stations during Côte d'Ivoire's Electoral Crisis and the Recovery*, Rapport, [en ligne] <http://www.eris.org.uk/images/userfiles/File/Cote%20d'Ivoire%20community%20radio%20stations%20report.pdf>.
- Frère Marie-Soleil** (dir.) (2005), *Information et analyse sur le rôle des médias dans les conflits en Afrique centrale*, Éditions du GRIP.
- Hall Stuart** (1994), « Codage/Décodage », *Réseaux*, n° 68.
- IMS (2012), *The Media and the Political Crisis in Côte d'Ivoire*, [en ligne] <http://allafrica.com/download/resource/main/main/idadtcs/00040667:d20be3fbda6b0e93237a29a0e0f81c8af>.
- Katz Elihu et Lazarsfeld Paul** (2008), *Influence personnelle : ce que les gens font des médias*, Paris, Armand Colin-INA.
- Koné Tiémoko** (2018), « Radios confessionnelles et cohésion sociale : les « radios de Dieu » dans la dynamique de cristallisation des valeurs dans la Côte d'Ivoire post-crise », *Kanian-Téré*, n° 2, pp. 275-291.
- Lazar Jean** (1990), *Sociologie de la communication de masse*, Paris, Armand Colin.
- McCombs Maxwell et Shaw Donald** (1972), « The Agenda-Setting Function of Mass Media », *Public Opinion Quarterly*, vol. 36, pp. 176-185.
- Moles Abraham** (1971), « Radiodiffusion », in *La communication et les mass-médias*, Paris, Marabout Université, pp. 647-651.
- Rieffel Rémy** (2005), *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses (Infocom), 2e édition.

Siaudeau Michel (2014), *Le rôle des médias communautaires dans la stabilisation des régions de post-crise en Afrique. Étude de cas : la spécificité des radios de proximité en Côte d'Ivoire*, Internews Europe, London, EC1V 9FR, United Kingdom.

Tudesq André-Jean (2002), *L'Afrique parle, l'Afrique écoute. Les radios en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.